

## Poster Consignes De Sécurité Incendie

Référence : F4280008

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**INCENDIE**

En cas d'incendie, téléphonez aux sapeurs-pompiers en appelant le:

Service Sécurité

Pompiers

Ne pas raccrocher sans avoir vérifié que votre appel a été compris.

Déclenchez l'alarme la plus proche.

Attaquez le feu au moyen des extincteurs appropriés.

Dans la fumée, baissez-vous: l'air frais est au sol.

**MATÉRIEL D'EXTINCTION ET DE SECOURS À DISPOSITION**

Bureau :

Abords :

**PERSONNEL D'INTERVENTION**

**ÉVACUATION**

Dès l'audition du signal sonore, gardez votre sang-froid.

Dirigez-vous calmement et sans précipitation vers le point de rassemblement.

N'utilisez pas les ascenseurs.

**PERSONNEL D'ÉVACUATION**

**POINT DE RASSEMBLEMENT**

Moyen d'alerte sapeurs-pompiers

Adresse :

Téléphone : 18/112 (portable)

Responsable d'appel :

**SECURINORME**  
La prévention des risques en entreprise

### DESCRIPTION :

Disponible en format A3, existe en support papier avec plastification, ce panneau «**Poster consignes de sécurité incendie**» contenant des textes descriptifs et des pictogrammes. Standard, attirant, compréhensible et indispensable dans les ERP, **cette affiche de consigne de sécurité incendie reprend toutes les consignes en cas d'incendie.**

### INFORMATION PRODUIT

Disponible en format A3, existe en support papier avec plastification, ce panneau «**Poster consignes de sécurité incendie**» contenant des textes descriptifs et des pictogrammes. Standard, attirant, compréhensible et indispensable dans les ERP, **cette affiche de consigne de sécurité incendie reprend toutes les consignes en cas d'incendie :**

- La procédure d'alerte à mettre en ½uvre
- La localisation du matériel d'extinction
- Le personnel d'interventions
- Le processus d'évacuation et point de rassemblement

Les **consignes de sécurité incendies** doivent être affichées dans tout local où sont manipulées des substances inflammables.

#### Caractéristique

- **Matière** : Support papier 250 gr avec plastification
- **Usage** : Intérieur, extérieur
- **Dimensions** :
  - **Format A3** : 297 x 420 mm

#### Rappel de la loi

Pour être conforme à la réglementation Accessibilité Handicap, la signalisation doit être:



#### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com

- **Visible** : la lecture doit pouvoir se faire en position debout ou assise. Si le panneau est placé à moins de 2,2 m de hauteur, on doit pouvoir s'en approcher à au moins 1 m.
- **Lisible** : le contraste des couleurs du panneau doit être suffisant. La taille des caractères doit être assez grande (4.5mm minimum, 15mm pour une information d'orientation)
- **Compréhensible** : on utilise un pictogramme normalisé si il en existe.

Poster **obligatoire** "Consignes de sécurité incendie", obligatoire **pour toutes les entreprises**.

**Consignes de sécurité, d'incendie et avertissement de zone de danger** Consignes incendie selon la norme NF EN ISO 7010 \*\*

Noms des responsables du matériel de secours et des personnes chargées d'organiser l'évacuation en cas d'incendie.

Pour aller plus loin, retrouvez notre article ["Quelles sont les obligations d'affichage en entreprise ?"](#) pour vous aider à **comprendre quelles sont les posters à afficher obligatoirement** dans votre entreprise.



**Par Courrier**

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



**Par Téléphone**

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



**Par Fax**

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



**Par Internet**

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com